



## Une association active et vigilante

### ➤ Les résultats déjà obtenus :

✿ Lors de l'implantation de la centrale d'enrobés bitumeux en 1993, les habitants les plus proches ressentent rapidement des nuisances : bruits, *rejets de fumée, odeurs et poussières*.

TRB réalise différents aménagements :

- recul depuis la route
- nouvelle orientation afin de réduire le bruit et les *fumées*.

L'entreprise prend alors l'engagement de poursuivre encore des travaux, dans le but de supprimer **quasiment** toutes les nuisances.

✿ Au fil du temps d'autres aménagements sont effectués :

- mise en place d'une cheminée de 29 m
- construction en maçonneries de bacs de rétention sous les cuves de fuel
- gravillonnage des voies d'accès et plantations de conifères sur les merlons

✿ Malgré tout, les nuisances sont toujours présentes. Les dépôts noirs et les odeurs s'intensifient... et début 2005, une pétition signée par 462 familles est adressée au Préfet.

Cette démarche aboutira encore à de nouvelles mesures :

- protection de la trémie pour tenter d'emprisonner les *fumées* et les *vapeurs* afin qu'elles ne s'échappent dans l'atmosphère.
- utilisation d'agrégats contenant moins de 5% d'eau afin de dégager une vapeur moindre.
- système de pulvérisation d'eau pour faire retomber les *fumées* au sol.

✿ Les résultats de ces aménagements ne sont pas encore significatifs.

Pour preuve, les analyses effectuées par l'association sur les végétaux d'un particulier faisant état de **HAP\*** vont encore faire accélérer les choses.

**La centrale fait peau neuve :**

- nouvelle cheminée
- remplacement du fuel lourd par le gaz
- mise en place sur l'ensemble de l'installation de diffuseurs de **produits masquants\*** permettant de limiter les nuisances olfactives générées par l'activité de celle-ci.

**Ces nouvelles démarches modifient l'arrêté préfectoral N°2390/94 du 23 décembre 1994**

✿ **La municipalité décide d'effectuer de nouvelles analyses.**

➤ **\*HAP\*** : les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont des dérivés benzéniques. Leur rôle cancérigène est solidement établi. Ces substances se combinent avec l'ADN de nos cellules pour y créer des mutations. Lorsqu'elles sont volatiles, elles sont particulièrement dangereuses... (Professeur Belpomme, cancérologue, créateur de l'ARTAC)

➤ **\*Les produits masquants\*** : ce sont des produits chimiques. Comme on nous le mentionne, ils sont utilisés pour "masquer" les odeurs. Ne suppriment pas les éventuels problèmes toxicologiques, bien au contraire, pourraient les augmenter en y ajoutant de nouvelles molécules.